



Du 14 mai au 13 juin 2015, les habitants du Nord – Pas-de-Calais sont invités à donner leur avis sur les orientations stratégiques et l'impact environnemental du Contrat de plan État-Région 2015-2020.

Les documents sont consultables en ligne, sur le site du [Conseil régional](#) [1] et de la [Préfecture](#) [2].

Conjuguer croissance et égalité des territoires

Contractualisation sur six ans des investissements publics autour de priorités partagées par l'ensemble des signataires, ce contrat incarne un partenariat au service de l'économie et du développement de la région.

Le CPER répond à une double logique de croissance et d'égalité des territoires, dans une région qui se caractérise à la fois par des atouts importants (économie dans une dynamique de développement depuis le début des années 2000 ; région frontalière, avec une grande ouverture littorale ; métropole transfrontalière) et de grandes fragilités (fortes difficultés économiques ; indicateurs sociaux, éducatifs et sanitaires dégradés).

Développé autour de six axes thématiques (mobilité multimodale ; transition écologique et énergétique ; enseignement supérieur et recherche ; territoires ; innovation ; numérique) et un axe transversal (l'emploi), le CPER a vocation à s'articuler avec les grands schémas régionaux.

Trois grands principes modèlent ce document partenarial :

- la résilience territoriale
- la transition écologique et sociale
- la mise en œuvre interterritoriale

La politique de la ville dans le CPER

Les priorités fixées dans le CPER en matière d'emploi rejoignent pleinement les préoccupations de la politique de la ville en la matière : priorité donnée aux publics les plus fragiles (et plus particulièrement les jeunes), égalité professionnelle entre hommes et femmes.

Le CPER insiste également sur l'amélioration de la connaissance des territoires, une connaissance plus fine qui passera notamment par le développement et l'amélioration des diagnostics locaux partagés.

Cette nouvelle génération de CPER se caractérise également par l'introduction d'un volet territorial, inexistant dans la précédente génération. Ce nouveau volet porte au sein de ces contrats le double objectif de solidarité et d'égalité entre les territoires.

Sur un territoire régional aujourd'hui modelé par des entités fortes - la Métropole Européenne de Lille, les premiers Pôles Métropolitains - le CPER a vocation à s'inscrire dans une logique de soutien et d'encouragement des projets portés par ceux-ci, tout en veillant à l'articulation avec les schémas territoriaux départementaux.

C'est au sein de ce volet territorial qu'est mentionnée la politique de la ville. Dans une région particulièrement marquée par ces enjeux - avec 156 quartiers prioritaires -, il est rappelé l'impératif d'intégrer progressivement les contrats de ville signés au CPER, dans une volonté d'explicitier au sein de ce document les engagements de chacun en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il est également souligné ici l'importance de mobiliser tous les crédits disponibles en faveur des quartiers, qu'il s'agisse des crédits en faveur du renouvellement urbain ou des crédits européens, notamment via l'Investissement Territorial Intégré (ITI).

Suite à cette consultation publique, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'action publique, un bilan sera réalisé et mis en ligne sur les sites de la préfecture de région et du Conseil régional au cours de la première quinzaine de juillet.

A lire sur le même sujet :

[La signature du protocole d'accord](#) [3]

Type d'actualités: [Information régionale](#) [4]

Dates: Vendredi 29 mai 2015 - 02:00

Thématiques: [Aménagement du territoire](#) [5]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [6]

[Politique de la ville - DSU](#) [7]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [8]

Publié le 29 mai 2015

URL de la source (modifié le 29/05/2015 - 11:09):

<https://www.irev.fr/actualites-0/cper-2015-2020-la-consultation-publique-est-lancee>

Liens

[1] http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/pcw_172962/toutes-les-actualites/avis-de-consultation-publique-cper-2015-2020

[2] <http://www.nord-pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Avis-de-consultation-publique-du->

projet-de-contrat-de-plan-Etat-Region-CPER-2015-2020

[3] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/contrat-plan-etat-r%C3%A9gion-protocole-daccord-sign%C3%A9>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3674>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[8] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>